Le premier congrès eucharistique de l'Empire

S'OUVRE AUJOURD'HUI A ALGER

La capitale de l'Afrique du Nord est déjà envahie par les pèlerins

Alger, 2 mai. — Alger, pavoisée aux couleurs françaises et pontificales, est prêt pour le congrès eucharistique de l'Empire.

Déjà la capitale de l'Afrique du Nord est envahie par des pèlerins dont le plus grand nombre n'arrivera pourtant qu'après le cardinal légat.

De la métropole une dizaine de milliers de participants sont attendus. Un premier groupe dans lequel figurent, notamment Mgr Verdier, le cardinal archevêque de Paris, légat pontifical, le général Gouraud, ancien gouverneur militaire de Paris, vient directement de Marseille; un second, que dirige Mgr Remond, évêque de Nice et organisateur du congrès eucharistique international de 1940, fait escale à Carthage pour visiter le berceau de l'Afrique chrétienne ; un troisième, enfin, parcourt les oasis sahariennes en attendant l'ouverture du congrès.

D'Afrique même, les pèlerins ne cessent d'affluer. Non seulement les diocèses d'Afrique du Nord sont abondamment représentés, notamment par l'archevêque de Carthage, primat d'Afrique, mais encore l'Afrique noire a délégué un bon nombre de fidèles, parmi lesquels des prêtres indigènes.

Alger n'est plus qu'à six jours de Madagascar par l'avion, qu'à deux jours de Dakar, qu'à 24 heures de Gao, et il n'y a pas une seule place vacante cette semaine, sur les lignes de l'« Air Afrique ».

Les rues que suivra mercredi le cardinal légat, pour aller de la gare maritime, où il sera reçu officiellement par toutes les autorités constituées, jusqu'à la cathédrale, d'où il bénira la foule du haut du perron, sont ornées d'oriflammes et de décorations qui évoquent la récente visite triomphale du président Daladier.

Près de Notre-Dame d'Afrique le stade Saint-Eugène est prêt à recevoir les douze mille enfants qui s'y presseront jeudi et, près du boulevard La Ferrière, l'immense forum auquel on accède par un escalier monumental, est aménagé pour accueillir, dimanche, les soixante mille spectateurs de la procession finale.

Le désir de s'associer aux fêtes officielles qui se préparent est de plus en plus notable dans la population indigène.

Le témoignage de sympathie adressé par le cardinal légat « à nos frères musulmans et à tous les ressortissants de notre empire », a, d'ores et déjà, conféré au Congrès eucharistique d'Alger le caractère d'une manifestation d'unité nationale et impériale.

D'autre part, on apprend que le pape adresserait dimanche un message radiodiffusé au Congrès eucharistique national d'Alger. Ce message serait transmis à l'issue de la messe pontificale de clôture.

Une déclaration du cardinal Verdier :

« Je souhaite que le congrès crée comme un courant de paix »

A bord du paquebot « Ville d'Alger », 2 mai. — Le légat pontifical a fait à l'envoyé spécial de l'Agence Havas la déclaration suivante : « Je suis enchanté d'arriver bientôt dans la capitale de l'Afrique française. Je salue à l'avance la terre des grands souvenirs romains, chrétiens, français. Je voudrais que mon séjour fût, pour tous les Algériens, sans exception, un témoignage d'amour et de reconnaissance de la France.

« De plus, comme les fêtes eucharistiques sont éminemment pacifiques, je souhaite que la visite de tant de pèlerins crée comme un courant de paix, calme un peu nos angoisses, augmente nos espérances.

« Tous les pèlerins vont vers leurs frères d'Afrique avec, au cœur, la joie et la confiance dans les destinées de la France et de son empire ».

Mgr Verdier a reçu à bord, le radio suivant de l'archevêque d'Alger : « C'est avec une vive allégresse qu'Alger et la France africaine saluent et attendent l'éminentissime légat ».

Un vaste autel, dédié à Notre-Dame de la Paix, orne le grand salon du paquebot, surmonté par de grands drapeaux, français et pontifical que sépare une bannière de soie portant quatre fois le mot « Pax » et les couleurs juxtaposées de toutes les nations du monde. Les armes de Pie XII, avec une colombe, tenant un rameau d'olivier, sont brodées sur le drap de l'autel. La décoration évoque le thème du Congrès : « La charité entre les hommes et les nations ».

M. James Roosevelt à Paris

Venant de Bruxelles, M. James Roosevelt (au centre), fils aîné du président des Etats-Unis, est arrivé à Paris. Il dirige, on le sait, une importante maison cinématographique américaine. (Ph. Keystone.)

Va-t-on créer enfin des primes de natalité ?

L'Alliance nationale contre la dépopulation vient d'attirer l'attention du président du Conseil sur la nécessité de créer sans retard des primes de natalité.

En vertu d'un décret-loi du 12 novembre, 200 millions ont été inscrits au budget de 1938 pour encourager les naissances. Une commission interministérielle réunie au ministère de la Santé publique, le conseil supérieur de la natalité, le haut-comité de la population ont demandé successivement, à l'unanimité, que cette somme fût utilisée pour créer des primes de 1.000 francs versées à la naissance des troisièmes enfants et des suivants. Aucune suite n'a été donnée à leurs vœux et le crédit reste donc inutilisé.

L'Alliance nationale demande au gouvernement de décider sans retard l'institution des primes nationales en question, dût-il ne les faire entrer en vigueur qu'à partir du 1er janvier 1940, afin que les jeunes ménages soient certains de pouvoir compter dès maintenant sur cette prime.

Les voyageurs de commerce et la contribution nationale extraordinaire de 2 %

Le Syndicat des voyageurs et représentants de la région du Nord de la France, 28, rue Grande-Chaussée, à Lille, communique :

« Par note n° 1819, du 27 mars 1939, la direction générale des contributions directes adresse aux agents de l'administration des instructions relatives au recouvrement de la cotisation nationale extraordinaire.

» Aux termes de cette note, les voyageurs et représentants, dont les frais de route sont remboursés, ou qui perçoivent des indemnités forfaitaires, pourront, à leur gré, soit adopter l'abattement de 40 % à titre de frais professionnels, soit déterminer la base de la retenue de la contribution nationale, en laissant en dehors du revenu brut, les sommes allouées à titre de frais ou des indemnités forfaitaires destinées à couvrir les frais professionnels. Dans ce cas, la déduction forfaitaire normale de 10 % sera appliquée aux autres sommes versées, c'est-à-dire aux appointements proprement dits (fixes ou proportionnels). »

Le cadavre d'un mineur polonais, frappé d'un coup de couteau, est découvert dans un fossé, à Carvin

Deux ouvriers mineurs de la fosse 4 des mines d'Ostricourt, à Carvin, ont découvert mardi matin, vers 5 heures, dans un fossé sur le bord de la route de Libercourt, le cadavre de M. Jean Gruszka, 39 ans, Polonais, célibataire, demeurant à Carvin.

L'examen de la victime par la police a permis d'établir qu'elle avait reçu un coup de couteau dans la jambe gauche. L'artère fémorale ayant été sectionnée, le sang s'était presque entièrement échappé par la blessure.

M. Gruszka vivait en France depuis une quinzaine d'années. Il était fort bien noté et on ne lui connaissait pas d'ennemi.

Le vol toutefois, ne semble pas avoir été le mobile du crime, car on a retrouvé un peu plus de vingt-cinq francs dans les poches du cadavre, et l'on sait que M. Gruszka n'avait qu'une trentaine de francs quand il quitta son domicile pour la dernière fois.

Un vétérinaire de Péronne est victime d'un vol de 800.000 francs

Dans la nuit de lundi à mardi, un vol très important a été commis au domicile de M. Decaux, vétérinaire et conseiller d'arrondissement. Réveillé au cours de la nuit, M. Decaux a trouvé son coffre-fort ouvert: des titres et des bijoux, représentant une valeur de 800.000 francs et appartenant à Mme Decaux, avaient disparu. Aucun indice permettant d'orienter les recherches n'a pu être découvert.

C'est la seconde fois que M. Decaux est victime d'un vol de ce genre. Le précédent qui se produisit l'an dernier aux environs de Pâques avait eu toutefois une importance moindre.

— Ayant fracturé une malle appartenant à son patron, M. Louis George, pâtissier, à Compiègne, une jeune bonne, Joséphine Bernard, 28 ans, d'origine alsacienne, s'est emparée de 35.000 fr. et a disparu.

Les militaires rappelés sous les drapeaux ne peuvent actuellement bénéficier de la franchise postale

Par contre, ils auront droit à quatre timbres gratuits par semaine

Un décret en date du 18 avril 1939 accorde la franchise postale aux militaires en campagne ou rappelés exceptionnellement sous les drapeaux et prévoit qu'un arrêté du ministre des P.T.T. en fixera les dates d'application.

Or, ce texte n'est pas encore intervenu. En effet, l'Administration des P.T.T. estime que les mesures prises à la suite des récents événements ne justifient pas la mise en application immédiate de ce décret.

Toutefois, une circulaire officielle a précisé que, pour tenir compte de la situation particulière des militaires rappelés sous les drapeaux, il sera attribué, à chacun de ces militaires, non compris les officiers, quatre timbres spéciaux surchargés F.M. par semaine, ces timbres pouvant être utilisés par les militaires eux-mêmes ou par leurs correspondants pour l'affranchissement des lettres simples ou des cartes postales.

Les lettres expédiées par les militaires devront être mises au service postal par les vaguemestres ; celles émanant d'autres personnes pourront être déposées dans les boîtes, mais le timbre spécial F.M. ne sera valable que si les correspondances sont adressées à des militaires.

Les lettres circulant indûment en franchise ne seront pas taxées jusqu'au 5 mai 1939, date limite à partir de laquelle les correspondances adressées ou reçues par les militaires, seront soumises à la taxe si elles ne sont pas normalement affranchies ou revêtues du timbre spécial.

En ce qui concerne les marins à bord des bâtiments de guerre en croisière ou en mission (la liste de ces bâtiments sera communiquée périodiquement) il a été décidé que les lettres simples expédiées ou reçues par ces marins seront admises en franchise au même titre par exemple que la correspondance des troupes stationnées en Chine.

Aucune mesure de faveur n'est envisagée pour l'instant en ce qui concerne les mandats qui demeurent soumis au droit de commission.

Un cultivateur se noie près de Calais

M. Jules Briez, 64 ans, cultivateur-laitier, à Coulogne, qui était disparu depuis lundi après-midi, a été retrouvé noyé dans le canal. Il y était tombé en déchargeant des sacs d'engrais.

CARNET

Fiançailles

— M. et Mme André Fremaux-François, M. et Mme André Tanchou-Tiberghien sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leurs enfants, Line et André.
23, rue Franç.-de-Badts, La Madeleine.
22, rue Pierre-de-Roubaix, Roubaix.
Mardi 9 mai 1939. 8858d

AUX ASSISES DU NORD

Un douanier avait facilité une importation de tabac de contrebande à Steenvoorde

Il est condamné à deux ans et six mois de prison

Une voiture de contrebande ayant été saisie à Hazebrouck au cours de l'année 1938 et une enquête ayant révélé qu'elle avait dû passer à la « Croisade Bailleul », territoire de Steenvoorde, soumis à la surveillance du préposé Henri Vaduret, l'administration des douanes décida que celui-ci serait surveillé par la brigade mobile de Godewaersveide. A cet effet, trois préposés en civil se dissimulèrent dans une grange à proximité du point où Vaduret était de service, le 9 avril. Vers midi, une forte voiture stoppa, venant de Belgique ; Vaduret ouvrit et referma la portière aussitôt ; ceux qui surveillaient Vaduret arrêtèrent le véhicule un peu plus loin, tandis que son conducteur s'enfuyait vers la frontière sans pouvoir être rejoint.

Les préposés constatèrent que la voiture contenait pour 34.000 frs de tabac.

Arrêté, Vaduret avoua que, depuis quelques mois, il avait fait la connaissance d'un nommé Dhaut, représentant d'assurances à Armentières, et de deux fraudeurs notoires qu'il avait laissé passer à trois reprises moyennant la somme de 200 francs chaque fois. Dhaut est complétement inconnu à Armentières et il est probable qu'il s'agit là d'une fausse identité.

Devant le juge d'instruction, Vaduret est revenu partiellement sur ses aveux ; il a prétendu qu'il n'avait reçu aucune somme d'argent, mais il a reconnu néanmoins qu'il avait laissé la barrière de la « Croisade Bailleul » ouverte à l'intention de Dhaut.

Ce dernier n'ayant pu être identifié, Vaduret comparaît seul devant ses juges. Il exprime de vifs regrets.

Le docteur Dublineau, médecin aliéniste, qui l'a examiné au point de vue mental, estime que sa responsabilité est atténuée dans une certaine mesure, en raison de manifestations confusionnelles, après l'audition des témoins qui ont constaté les faits.

M. l'avocat-général Dufayet, requiert avec sévérité contre le fonctionnaire prévaricateur.

Me Vanhoucke, du barreau de Douai, plaide les circonstances atténuantes.

Vaduret est condamné à 2 ans et 6 mois de prison et à 100 francs d'amende.

Un message du Vatican à la Fédération des Amicales de l'enseignement catholique de France

Le président général de la Fédération des amicales de l'enseignement catholique de France a reçu la lettre suivante du secrétariat d'Etat de S.S. le Pape :

Dal Vaticano, 23 avril 1939.

M. le président.

Le Souverain Pontife a paternellement agréé l'hommage que vous avez voulu lui faire du compte rendu officiel du XVe congrès national de la Fédération des amicales de l'enseignement catholique de France. Sa Sainteté s'est réjouie de constater qu'au cours de ces assises, tenues sous la présidence de l'Eminentissime cardinal-archevêque de Lyon, l'œuvre entreprise par la Fédération pour les écoles et l'enseignement catholiques français avait enregistré de si consolants résultats.

Le Saint Père fait des vœux pour que vos efforts généreux au service d'une aussi noble cause connaissent un succès toujours plus grand. Et en gage des faveurs célestes, Il vous accorde de tout cœur, à vous, M. le président, aux maîtres et maîtresses d'école, et aux membres de votre fédération, la bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, M. le président, avec mes souhaits personnels, l'expression de mon bien religieux dévouement.

L. Card. Maglione.

A Courbevoie, un ingénieur est blessé par sa fille

Paris, 2 mai. — Au cours d'une discussion survenue, mardi matin, à son domicile, 2, boulevard de la République, à Courbevoie, M. Joseph Harisi, ingénieur, a été blessé d'une balle de revolver à l'abdomen, par sa fille, âgée de 15 ans et demi.

La jeune fille, conduite au commissariat de police de Courbevoie, a déclaré qu'elle avait tiré sur son père parce qu'il menaçait sa mère.

Elle sera déférée au tribunal pour enfants.

Un crimi nel de 18 ans a été exécuté à Rouen

Il avait tué son neveu et sa belle-sœur

Rouen, 2 mai. — André Vittel a été exécuté mardi matin, à Rouen.

Le mercredi 7 juin 1938, André Vittel, sachant son frère navigateur parti le matin pour New-York à bord de « Normandie », se rendit chez sa belle-sœur, rue Frédéric-Lemaître, au Havre.

Celle-ci lui fit bon accueil et lui donna à manger. Pendant qu'elle le servait, Vittel se leva et, saisissant un fer à repasser, l'assomma, et d'un coup de couteau, lui trancha la gorge.

Puis, il déroba une somme de 1.300 fr., les économies du ménage.

Au moment de partir, avisant le berceau dans lequel sommeillait un bébé de quelques mois, son neveu, il étouffa l'enfant.

Arrêté, Vittel fit avec cynisme l'aveu de son forfait. A l'instruction et devant la Cour d'assises, le 17 février dernier, il montra le même cynisme et n'exprima jamais le moindre regret. En dépit de son jeune âge — il n'avait que 18 ans — il fut condamné à la peine de mort.

Réveillé mardi, à 3 h. 55, par le procureur général, M. Savagner, qui lui annonça le rejet de son recours en grâce, Vittel dit au juge d'instruction qu'il n'avait rien à déclarer.

Il s'habilla sans manifester d'émotion, assista à la messe, communia, puis pleura.

Arrivé au greffe, un peu avant 4 h. 30, il but un verre de rhum et fuma une cigarette. Il pleura de nouveau à plusieurs reprises et soudain se leva pour embrasser un de ses gardiens. Puis remercia le gardien chef.

Quand M. Desfourneaux et ses trois aides eurent procédé à la toilette, il demanda au gardien-chef : « Une cigarette, s'il vous plaît »

Cette cigarette lui fut donnée. Il remercia et monta dans le fourgon qui l'attendait.

A 4 h. 49, Vittel descendait de la voiture sur la place Bonne-Nouvelle.

A 4 h. 50 justice était faite.

Le cadavre était ensuite transporté au cimetière Saint-Severt.

Au moment où Vittel fut exécuté, Mme Anne, mère de la victime, qui avait été autorisée à assister à l'exécution, s'écria : « Tant mieux, ma fille est vengée. »

Un service d'ordre très sévère avait été organisé et un très petit nombre de personnes assistèrent à l'exécution.

L'incendie du « Paris »

LE VEILLEUR AUXILIAIRE CÉSAR FRANCK A ETE CONFRONTÉ AVEC PLUSIEURS TÉMOINS

Beaucoup de contradictions

Le Havre, 2 mai. — César Franck, le « rondier » accusé de négligence criminelle à propos de l'incendie du « Paris » a été confronté, mardi matin, dans le cabinet du juge d'instruction avec M. Brindel, chef d'équipe à la manutention du paquebot.

On sait que M. Brindel était dans la cale n° 5 au moment de la première panne d'électricité, c'est-à-dire à 20 h.

A 22 h., précisa le témoin, il y eut une nouvelle panne mais celle-ci, complète.

Le juge d'instruction montra alors à M. Brindel le fameux tableau de commande électrique que Franck affirma avoir débranché. M. Brindel ne reconnut pas formellement l'appareil. Il lui semble que le tableau était plus petit.

Le juge questionna ensuite le témoin sur un autre sujet.

— Franck, dit-il, prétend qu'il a cherché une pince. Il s'agissait vous le savez de réparer un câble. Est-ce vrai ?

— Il me semble bien, a répondu M. Brindel, que Paré, le barreur, a dit à Franck d'aller, en effet, chercher une pince. Je me rappelle même que Paré a fait des reproches à Franck à cause de cette pince. Il lui en a tant dit que je suis intervenu : « Laisse-le donc tranquille ! » lui ai-je conseillé.

La première confrontation se termina donc à l'avantage de Franck qui, sur le chapitre des pinces n'a pas menti.

A 14 h. 30, le juge d'instruction a confronté Franck, en présence de ses avocats, avec l'officier mécanicien, M. Paux, et avec M. Martin, aide-graisseur, à qui le jeune veilleur auxiliaire était venu réclamer une pince dans le réfectoire des graisseurs.

M. Paux a déclaré qu'il aurait rencontré Franck dans la coursive tribord, entre 22 h. 15 et 22 h. 20.

Mais d'après Franck, ce serait à babord, entre 22 h. 05 et 22 h. 10.

M. Martin, aide-graisseur, dit avoir vu Franck au réfectoire à 22 h. 10 ; mais Franck dit avoir rencontré M. Paux avant M. Martin. M. Paux dit que c'est possible.

Lecture a été donnée à Franck des dépositions de M. Le Bris, graisseur, qui confirme les heures indiquées par M. Paux, et de M. Bulourd, assistant-graisseur, qui confirme les dépositions de M. Martin.

Franck maintient ses heures et dit que s'il n'est pas passé par tribord c'est qu'il avait trouvé la porte fermée.

Le juge a ensuite commencé l'interrogatoire de Franck sur le fond ; mercredi, déposition du capitaine en second du « Paris », Leydet, sur le régime des rondes à bord. L'interrogatoire de Franck ne reprendrait que jeudi ou vendredi.

Un coin pittoresque du Courtraisis...

...par une belle matinée de printemps. (Ph. Debels)

L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL

Un brillant et copieux programme de fêtes a été prévu pour animer le Centre régional de Roubaix

Les Roubaisiens ont pu se convaincre lundi de l'importance du futur Centre régional de Roubaix et de l'intérêt que présenteront ses multiples installations.

Naturellement, un copieux programme de réjouissances et de cérémonies a été mis sur pied pour animer cette exposition et, par extension, la ville entière.

Car si le Centre régional doit attirer les visiteurs, toutes les fêtes et manifestations déborderont en ville, pour le plus grand bien de notre commerce local.

Congrès, cortèges, concours musicaux et sportifs, festivals, etc., apporteront à Roubaix durant tout cet été, une animation étonnante.

Voici, d'ailleurs, le programme général des fêtes, élaborées pour le Centre régional de Roubaix.

MAI

Dimanche 14, ouverture de l'exposition; le même jour, fête des mères.

Le 18, congrès des Combattants d'Orient.

Le 20, sur la Grand'Place de Roubaix, exposition, marché aux fleurs.

Les 20, 21 et 22, fêtes officielles du secteur : Fresnoy, Mackellerie, Luxembourg.

Le 21, fête d'amitié franco-belge avec le concours de la musique des Invalides belges et représentation folklorique au théâtre d'eau.

Les 27, 28 et 29, concours international d'accordéons.

Le 28, brillante fête carnavalesque.

JUIN

Les 2, 3 et 4 juin, journées des Ardennes.

Le 4 juin, visite de M. Albert Lebrun, président de la République.

Les 3 et 4, congrès régional des sous-officiers de réserve de la 1re région et grand cortège historique.

Les 9, 10 et 11, journées de la Moselle.

Les 16, 17 et 18, journées de la Marne.

Le 18, représentation de grand gala au théâtre d'eau : « La Damnation de Faust », de Berlioz, avec des artistes des théâtres de Paris, avec chœur très important ; exposition internationale canine et concours de chiens de défense.

Les 23, 24 et 25, journées du Bas-Rhin.

Le 25, fête à l'occasion du 150e anniversaire de la Révolution française. Concours de périssoires.

JUILLET

Les 30 juin, 1er et 2 juillet, journées du Pas-de-Calais.

Les 1er, 2 et 3 juillet, fêtes des quartiers de l'Epeule, Trichon, Alouette et Allumette.

Le 2, 20e anniversaire de l'Union des mutilés et réformés. En matinée et en soirée, match et démonstration de gymnastique artistique « Paris-Nord ».

Les 7, 8 et 9, journées des Vosges.

Les 14, 15 et 16, grandes festivités à l'occasion de la fête nationale.

Le 16, concours de périssoires.

Les 21, 22 et 23, fêtes franco-belges.

Les 28, 29 et 30, journées du Haut-Rhin.

AOUT

Du 1er au 15 août, quinzaine populaire et festival de musique.

Le 6, concours de périssoires.

Le 13, concours de cliques (clairons, tambours et trompettes).

Les 17, 18, 19 et 20, journées de la Meuse et Meurthe-et-Moselle.

Le 21, arrondissement d'Hazebrouck.

Les 23 et 24, arrondissement de Lille.

Les 25, 26 et 27, arrondissement de Valenciennes.

Les 28 et 29, arrondissement d'Avesnes.

Les 30 et 31, arrondissement de Cambrai.

SEPTEMBRE

Les 1er et 2, journées de l'arrondissement de Dunkerque.

Les 3 et 4, de Douai.

Les 8, 9 et 10, de l'Alsace.

Les 15, 16 et 17, journées de Lorraine.

Les 22, 23 et 24, de la Somme et de l'Aisne.

Le 24, grand concours horticole entre les sociétés des 14 départements.

Les 29, 30 septembre et 1er octobre, journées de la Seine, Seine-et-Marne et de l'Oise.

Les 6, 7 et 8 octobre, journées des provinces françaises.

L'Allemagne participera officiellement à l'Exposition

Plusieurs nations étrangères ont accepté de participer à l'Exposition du Progrès social et un grand palais, primitivement appelé Palais des Nations, avant qu'une partie en ait été réservée à la télévision, a été édifié pour abriter les sections étrangères.

Etant données les conditions réglementant les expositions internationales, les participations étrangères ne pouvaient avoir un caractère permanent et les différents pays devaient exposer à tour de rôle pendant une durée d'un mois environ. Une exception fut faite pour la Belgique et le grand-duché de Luxembourg, qui ont édifié des pavillons particuliers. La France, par une légitime réciprocité, a d'ailleurs élevé un pavillon à l'Exposition de l'eau, à Liége.

L'Allemagne participera officiellement à l'exposition de Lille. Elle présentera un ensemble de stands dans le grand hall du Palais Pasteur, du 10 juin au 10 juillet.

Pendant cette période, le commissariat général du gouvernement allemand organisera une quinzaine artistique allemande.

Au cours d'une réunion qui s'est tenue mardi au centre de Lille, le « groupe du commerce » a arrêté définitivement la constitution de son comité

Invité par le comité organisateur à participer à l'Exposition du Progrès social, qui doit s'ouvrir dans le courant du mois, le groupe « Commerce » qui se subdivise en quatre classes : « Vie commerciale », « publicité », « mécanographie », et « crédit au commerce », a tenu, hier mardi, au Centre de Lille, une importante réunion de mise au point que présidait M. Louis Christiaens, président de la Fédération des groupements commerciaux et professionnels du Nord.

La séance du matin est ouverte à 11 h., par M. Christiaens, qui salue les personnalités présentes et notamment, MM. Hiriart, directeur général des services du commissariat de l'exposition, et La Grange, secrétaire général, sur l'initiative de qui a été mis sur pied le groupe « Commerce ».

« Notre participation à cette exposition était un devoir professionnel » déclare le président, qui affirme en outre toute sa confiance dans le plein succès de l'entreprise.

Il donne ensuite lecture de la composition définitive du comité d'honneur du groupe, constitué comme suit : Président: M. Louis Christiaens. Membres : MM. Louis Billiet, président de l'Union des intérêts économiques ; Henri Clerc, commissaire du gouvernement près le Crédit populaire de France, trésorier payeur général en service détaché, ancien député ; Victor Constant, sénateur, président du Comité de défense du commerce au Sénat; Albert Coustenoble, président de l'Assemblée des présidents des Chambres de métiers de France; Edouard Duhem, président de la Confédération nationale des groupements commerciaux et industriels de France et des colonies; Paul Jacquier, sénateur, ancien ministre, président de la Chambre syndicale des banques populaires ; Léon Marescaux, député du Nord, vice-président de la Chambre de commerce de Tourcoing ; Georges Maus, président de la Fédération des commerçants détaillants de France; Pierre Montrajon, directeur général du Crédit populaire ; Edouard Roussel, sénateur du Nord ; Gustave Scrive-Thirlez, maire de La Madeleine, conseiller général; Henri Spriet, avocat, ancien bâtonnier du Barreau de Lille, ancien président de l'Association nationale des avocats de France; Paul Thellier, député du Pas-de-Calais, ancien ministre, et Maillard, président de la Fédération française de la publicité.

Quant au comité actif, il aura pour vice-présidents, MM. Gondaert, Gauche, Prattie et Lombrez, et pour membres les présidents des fédérations des quatorze départements du Nord et de l'Est.

Après le procès-verbal de la dernière réunion, lu par M. Leporcq, commissaire-rapporteur, les présidents des différentes classes effectuent un tour d'horizon sur les réalisations prévues.

Pour la « Vie commerciale », son pavillon, précise M. Jean Gondaert, comportera notamment une grande fresque symbolique, des vitrines renfermant d'innombrables photos, ainsi qu'une collection de drapeaux corporatifs.

M. Louis Gauche, président de la classe « Publicité », parle ensuite de ce stand, dont une partie sera réservée au syndicat des périodiques. Il annonce pour les 22 et 23 juin, deux « Journées de la publicité », qui seront vraisemblablement des « Journées de la presse et de la publicité ».

M. Pierre Lombrez, président du « Crédit au commerce, apporte l'assurance que la question de financement du petit et moyen commerce est à la base de l'activité générale de sa classe et déclare que celle-ci s'efforcera, en outre, de trouver les formules heureuses permettant d'apporter, à l'avenir, une aide plus efficace encore au commerce.

La séance est levée à midi.

Après avoir visité, sous la conduite de MM. Hiriart et La Grange, les chantiers de l'exposition, les participants se retrouvèrent dans les salons du buffet de la gare, où un déjeuner fut servi, à 13 h.

A la table d'honneur, que présidait M. Christiaens, on remarquait, M. Gondaert, Gauche, Hiriart, La Grange, Masson, président du Tribunal de commerce de Lille ; Lombrez, Bienvenu, vice-président de la Chambre de commerce de Roubaix, etc...

Au dessert, M. Christiaens, salue M. Gauche, les divers présidents, les représentants des chambres et tribunaux de commerce, les directeurs commerciaux et leur distingué président, M. Deschamps, M. Leporcq, etc...

Il remercie ensuite la presse, ainsi que M. Gondaert, qui a bien voulu prendre en main ce qui concerne l'activité commerciale du Nord et de l'Est.

Faisant allusion à la période de tension que nous traversons, l'orateur exhorte l'assistance à avoir confiance en l'avenir et blâme « ces mauvais Français » dont le pessimisme est si néfaste aux intérêts du pays, dont il paralyse l'activité.

« L'exposition doit réussir, et vous serez les premiers à y apporter votre entière collaboration, conclut M. Christiaens, qui lève son verre au succès de l'entreprise, à la prospérité du commerce et à la sécurité de la France ».

M. Hiriart, rend hommage aux gens du Nord, à leur sens de l'ordre et de l'organisation, ainsi qu'à la flamme qui les anime et que l'on méconnaît trop souvent dans d'autres régions de la France.

« Cette section du commerce, ajoute-t-il, était nécessaire au succès de l'exposition pour dissiper le sentiment de méfiance que celle-ci inspirait à certaines, méfiance dûe en grande partie à deux mobilisations... »

« Heureusement, tout a changé et l'avenir se présente sous les meilleurs auspices », termine M. Hiriart, en portant un toast à la prospérité commerciale du Nord et de l'Est.

M. Gauche, souligne l'importance de la publicité qui est, sans contredit, le meilleur auxiliaire du commerce et de l'industrie.

Enfin, M. Gondaert, définit la tâche de la classe du commerce : montrer combien ce dernier est à la base de toute l'activité ; montrer aussi comment il doit se défendre, souci qui ne l'empêche pas d'entretenir de multiples œuvres sociales.

A son tour, il lève son verre à la mémoire de cette exposition, « synthèse de notre activité ».

Deux autocars et de nombreuses voitures particulières conduisirent ensuite les congressistes à Roubaix, où ils visitèrent, sous la direction de M. Hiriart, les divers pavillons du Centre régional.

A LA TRIBUNE LIBRE DE LILLE

L'Allemagne évolue-t-elle vers un nouvel ordre social ?

M. le docteur Henri Vermersch, de Tourcoing, vient d'effectuer en automobile, à travers la Tchécoslovaquie, l'Autriche et l'Allemagne, une longue randonnée de près de 5.000 kilomètres.

Au cours de son voyage, il est entré en contact avec toutes les classes de la population et a pénétré dans les milieux les plus divers, interrogeant, par un truchement qualifié, l'homme de la rue, le soldat, le paysan, l'ouvrier, le commerçant, le bourgeois, le hobereau et le fonctionnaire.

De ce voyage autour de la grande Allemagne, M. le docteur Vermersch rapporte la conviction que le Reich évolue, non point vers la guerre, mais vers un nouvel ordre social, sorte de « communauté du travail », appelée à modifier, de fond en comble, les conditions de la vie économique du pays.

C'est le résumé des observations qu'il a pu faire et des conclusions qu'il en a tirées que M. le docteur Vermersch exposera devant les auditeurs de la Tribune libre, le vendredi 5 mai, à 20 h. 30, à l'hôtel Belle-Vue, 3, rue Jean-Roisin.

Prix d'entrée: 6 fr.; étudiants, 3 fr.

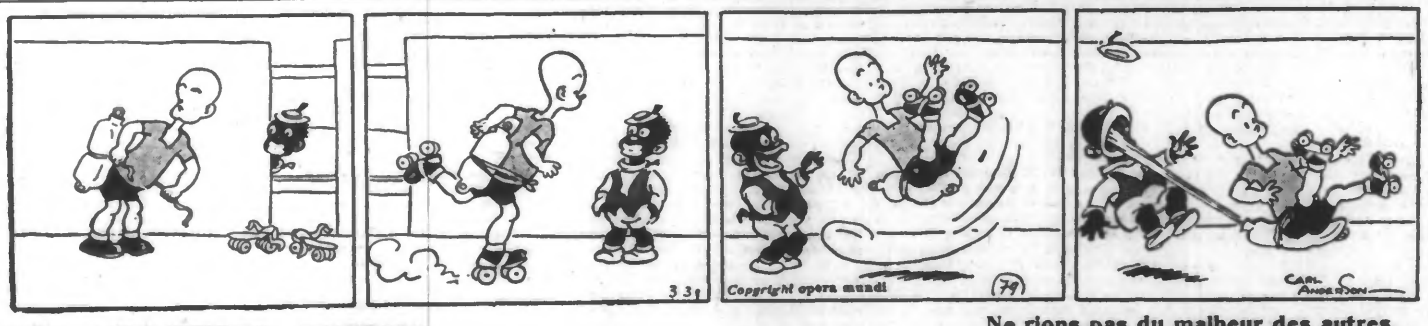

LES AVENTURES D'HENRI

Ne rions pas du malheur des autres.